

Image not found or type unknown



Interdiction d'inhumation

Par **Christelle**, le **08/06/2008** à **00:16**

Bonsoir,

Je suis divorcée et mon ex-mari et moi avons eu 4 enfants dont 2 sont décédés et enterrés ensemble dans une concession que nous avons prise lorsque nous étions mariés. Il l'a renouvelée depuis peu, et il s'oppose à ce que je sois inhumée avec mes enfants lors de mon décès.

Quels sont mes droits ? Est ce que je dois lui faire un procès ? Merci de me répondre car c'est très important pour moi de savoir ce que je dois faire. A bientôt j'espère .